

Une femme députée à la République Dominicaine

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 615

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, rue de Chêne
Compte de chèques postaux I. 943



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) relatifs pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Si vous pleurez parce
que vous ne voyez plus
le soleil, vous ne verrez
jamais les étoiles.
RABINDRANATH TAGORE.

Pour une Ecole de la Personne

M. Louis Meylan, fort de son expérience de pédagogue, de directeur du Gymnase des Jeunes filles de Lausanne, et de l'autorité que lui donne sa charge de membre du Comité de la Société suisse des Maîtres secondaires, vient de publier sous ce titre une brochure¹ où il étudie à son tour la réforme de l'enseignement secondaire.

Nourri de la pensée bergsonnienne, disciple aussi de Vinet, M. Meylan s'est efforcé de faire de l'Ecole supérieure de Lausanne, non seulement une préparation au baccalauréat, mais aussi une école des humanités féminines, en mettant l'accent sur les tâches maternelles et sociales. Il appelle de tous ses vœux une « école de la personne », par quoi il entend « un univers spirituel, autonome et relié ».

L'école, destinée à tous, doit néanmoins comporter une individualisation de l'enseignement, qui respecte et encourage les dons propres à chacun. L'amélioration de l'enseignement, toujours possible et toujours désirable, s'impose aujourd'hui sous la forme d'une indispensable adaptation aux circonstances nouvelles résultant des transformations auxquelles nous assistons.

M. Meylan aborde les problèmes permanents que doit résoudre le pédagogue : les fins de l'enseignement secondaire ne sont pas, comme certains parents le pensent, de permettre de « choisir un joli métier, qui soit presque un amusement ». Non, la fin de l'enseignement, c'est d'élever le niveau de l'élite, de l'élite fonctionnelle comme de l'élite spirituelle, l'élite fonctionnelle comprenant ceux qui remplissent dans l'Etat une de ces fonctions dont dépend l'équilibre politique, la prospérité économique et la valeur morale du pays. Problème permanent que celui de la note, à laquelle on attache, paraît-il, trop d'importance, que celui des programmes, le programme des scientifiques et celui des classiques, que M. Meylan voudrait rapprocher par l'équivalence des baccalauréats, afin que les scientifiques ne se croient pas inférieurs aux classiques ; c'est pour cela que la « Communauté de travail pour l'étude du problème scolaire » (composée de pères et de mères, de membres de *Pro Familia*, de *Pro Juventute*, de la Nouvelle Société helvétique, de la Société vaudoise de philosophie, de la Société vaudoise de Médecine, des Etudes de Lettres, de professeurs supérieurs, de pasteurs), qui a pour tâche d'étudier la réforme scolaire, préconise un programme commun aux scientifiques et aux classiques jusqu'à l'âge de 13 ans. L'enseignement

sera donné à la fois par des spécialistes et par des pédagogues, ces derniers étant ces maîtres et ces maîtresses d'études qui s'intéressent plus directement aux élèves parce qu'ils les connaissent mieux, voient mieux leur travail et servent d'agents de liaison avec les maîtres spéciaux, entre les diverses disciplines, et avec la famille, à conditions qu'ils ne soient pas accablés de leçons et que leurs classes soient moins nombreuses.

La position humaniste renouvelle les trois vieux problèmes de l'éducation physique, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale ; M. Meylan y consacre la fin de son travail. L'équilibre corporel étant une des conditions de l'équilibre spirituel, une activité physique modérée stimulant l'activité intellectuelle, M. Meylan recommande deux heures de culture physique par semaine, de après-midi de sport et dix minutes de cultures physique chaque matin. Une activité physique modérée, dit-il, mais nous savons hélas ! que l'agitation sportive dans laquelle nous vivons est tout ce qu'il y a de plus modéré ; ce que l'on impose à la jeunesse studieuse s'ajoute aux jeux sportifs du samedi, du dimanche, si bien que les jeunes sont surmenés physiquement. Le sport est devenu un des aspects de la démagogie et sans être sorcier, on peut prévoir les funestes conséquences de cette manie sportive. Qu'on renonce, dit M. Meylan, à la superstition du local de gymnastique. Or loin d'y renoncer, on recense aujourd'hui ces salles de gymnastique. Ordre venu de Berne !

L'éducation intellectuelle, à côté de la culture proprement dite, s'efforcera de former le caractère, le sens critique, le jugement, de stimuler l'esprit d'initiative. A cette occasion, M. Meylan déplore l'agitation dans laquelle nous vivons, la superficialité, l'ignorance qui caractérisent notre époque « en dépit de l'information désordonnée qui s'est déversée sur nous depuis une vingtaine d'années et qui a proprement stupéfié les esprits ». On fera en outre l'éducation de la sensibilité en cultivant le goût de la poésie, — dans son sens le plus large —, des arts, de la musique ; l'école sera religieuse, ce qui ne signifie, pas confessionnelle, afin de faire des hommes et des femmes harmonieusement équilibrés, chez lesquels le caractère soit à la hauteur de l'intelligence et de l'intuition poétique, et dont l'esprit de service soit le mobile déterminant. L'école publique sera en outre une école d'éducation nationale où les élèves éprouveront l'interdépendance des Confédérés, le prix de l'unité dans la diversité, et feront de bons Suisses, prêts, s'il plaît à Dieu, à devenir de bons Européens.

Plaise au législateur de lire et de méditer les suggestions de M. Meylan. Il a fallu un demi-siècle pour réaliser cet enseignement ménager scolaire que les associations féminines réclamaient déjà à la fin du XIX^e siècle. Espérons que le législateur du milieu du XX^e, bien qu'il dédaigne encore la collaboration féminine, comprenne plus vite et travaille avec les pédagogues, à instaurer cette école de la personne qui doit nous faire un avenir meilleur.

S. BONARD.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

¹ Pour une Ecole de la Personne. Payot, Lausanne 1942. 1 broch. de 90 pages.



Cliché „Fonds national pour l'extension des cultures“.

La rude tâche des femmes dans la bataille des champs

Association Genevoise pour le Suffrage féminin

Groupe d'Etudes

Constitué pour étudier, à la demande de notre Président internationale, Mrs. Corbett Ashby, quelques-uns des problèmes que posera l'après-guerre, « afin, disait-elle, que la voix des femmes soit aussi entendue au moment voulu, faute de quoi la paix se fera sans qu'elles puissent faire valoir leur opinion ».

Le « Groupe d'études des problèmes de l'après-guerre » de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, après six séances de libre discussion sur quelques sujets introduits à tour de rôle par l'un de ses membres, formule en résumé de ces débats les conclusions suivantes :

1. La démocratie est la forme politique qui respecte le plus la personnalité humaine. Elle ne peut donc admettre de différence ni de droit ni de fait entre les sexes, les confessions et les races.
Sa valeur dépend de la valeur morale de la totalité des individus. Par conséquent, elle exige de ceux qui la composent le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis de l'ensemble et l'effort vers plus de justice et plus de possibilités de développement individuel.
2. La démocratie est de tous les régimes celui où la liberté de l'individu peut être le mieux garantie.
3. La démocratie est de tous les régimes celui qui garantit le mieux la paix. Il est donc

nécessaire, vu l'interdépendance actuelle des nations, que le régime démocratique soit universalisé.

4. L'existence de souverainetés nationales est une source de conflits entre Etats. Or, de même que le régime démocratique garantit les droits individuels sur le plan national, une organisation internationale limitant les souverainetés nationales garantira la paix, l'indépendance des Etats, et tous les droits de la personnalité humaine, sans distinction de sexe, de race, ni de religion.

5. L'économie devant assurer à tous le plus grand bien possible, le Groupe a examiné quel système atteindra le mieux ce but, tout en respectant les droits imprescriptibles de l'individu.

La suppression du contrôle des changes et de toutes les barrières douanières entre les Etats membres de l'organisation internationale, ainsi qu'une législation internationale du travail émanant de cette organisation, sont indispensables à la paix et à la sécurité économique.

Une partie du Groupe juge ces postulats suffisants, à condition d'y ajouter l'interdiction des trusts.

Une autre partie estime en outre indispensable une planification générale de l'économie internationale guidée par les desirs des consommateurs, avec élimination du profit particulier.

Une femme députée à la République Dominicaine

M^{me} L. Napier, romancière bien connue, vient d'être la première femme élue au Conseil législatif. Détail touchant : elle y remplace son mari décédé il y a deux ans.

Les femmes à la Foire d'Echantillons de Bâle

(Notes et impressions)

Déjà dans la halle N° 1, le visiteur rencontre aux stands d'art décoratif quelques exposantes, mais cette fois encore les femmes ne sont qu'une minorité parmi la foule des exposants : c'est tout juste si l'on en compte une douzaine ! Cependant, c'est avec satisfaction que l'on trouve un ménage qui expose un modèle de tabliers imperméables, et un peu plus loin, comme représentants d'une nouveauté d'ordre technique, deux collaborateurs, homme et femme, qui paraissent s'entendre très bien ! De plus, il est permis de supposer que la femme joue un rôle important dans les boulangeries et confiseries que l'on rencontre à cette Exposition ; de même que parmi les employés de la Foire, les femmes sont en très grand nombre parmi les interprètes et les gardes des différents stands, des produits

desquels elles démontrent la valeur. Enfin l'on ne peut que se réjouir que, malgré l'espace restreint dû à l'affluence d'exposants, les Sociétés féminines bâloises aient pu installer comme d'habitude une « Salle de repos », dont les sièges confortables et le thé bouillant sont fort appréciés par le personnel féminin de la Foire.

Voilà pour la participation des femmes à cette grande manifestation de l'activité économique de notre pays. Quant à ce qui peut les y intéresser tout spécialement, il faut signaler tout ce qui montre nos capacités d'adaptation aux difficultés actuelles, toutes les inventions faites pour économiser le savon, le charbon, le bois, l'électricité... Ceci surtout dans les halles 3, 4 et 5, consacrées aux articles de ménages, au gaz et à l'électricité. Le manque de charbon a pour conséquence directe le développement des applications de l'électricité à la cuisine, au chauffage, au repassage : la fabrique « Therna » notamment expose dans ces branches des appareils très intéressants, entre autres un fer à repasser électrique dont la température est réglée automatiquement par ce fer lui-même. Nous en trouvons un autre spécimen au stand très suggestif du laboratoire d'essais de l'Association des ménagères, stand qui nous montre toute une série de nouveautés en matière d'économie domestique, toutes scientifiquement examinées par des expertes, qui peuvent alors les recommander comme véritablement utiles et pratiques.

La branche du textile porte aussi la marque des temps de guerre : à côté de nos vieilles connaissances en tissages de coton, de fil et de laine, nous trouvons un grand nombre de créations éprouvées en cellulose, soie artificielle, laine de bois, etc. Toutes ces étoffes sont fort jolies, peuvent être lavées à fond, sont pour la plupart infroissables, et aussi agréables au toucher que de la laine fine. La question se pose évidemment si elles seront aussi chaudes en hiver ? mais d'autre part il paraît certain qu'elles seront encore employées, lors du retour à des temps normaux, pour d'autres buts que celui de remplacement qui est surtout le leur aujourd'hui. Notons que notre « Tissage bâlois », dont la réputation de sérieux n'est plus à faire, s'est mis aussi à travailler ces étoffes, à côté de ses tissages de véritable fil, et a obtenu des résultats fort séduisants.

Si l'influence des temps de guerre est marquée dans ces halles-là, elle est moins sensible dans celles qui sont consacrées à la dégustation. Certes, le chocolat a disparu partout d'une manière générale, mais les occasions de dégustation de douceurs ou d'aliments carnés ne



Cliché „Fonds national pour l'extension des cultures“.

(Voir article en 2^e page).